

# Réalité et formes de d'islamophobie en France

Roland LAFFITTE

Mise en ligne le 15 juillet 2024.

Ce texte est, à quelques détails de forme près, celui d'une communication faite dans le cadre de la Conférence internationale sur le thème *Embracing Diversity : Tackling Islamophobia in 2024*, tenue à Bakou les 9 et 10 mars 2023.

L'Azertac (Agence de Presse Nationale d'Azerbaïdjan) cite cette intervention sous le titre quelque peu réducteur : « L'islamophobie est la politique officielle en France » (voir : [https://azertag.az/fr/xeber/roland\\_eugene\\_laffitte\\_lislamophobie\\_est\\_la\\_politique\\_officielle\\_en\\_france-2945143](https://azertag.az/fr/xeber/roland_eugene_laffitte_lislamophobie_est_la_politique_officielle_en_france-2945143)).

Jean-Michel Brun avait déjà rendu compte de façon plus ample et plus exacte de mes propos dans la magazine *Musulmans en France* (voir : <https://musulmansenfrance.fr/une-conference-internationale-contre-lislamophobie-sest-tenue-a-bakou-azerbaidjan/>).

1. On ne peut pas comprendre la réalité et les formes de l'islamophobie en France, si l'on ne se reporte pas à la période coloniale et en particulier à l'occupation de l'Algérie, où s'établit un rapport particulier avec les Musulmans.

\* Les Musulmans sont alors Français, non pas citoyens mais sujets : une catégorie de population à part, sans droits politiques, soumise de plus par le Code de l'indigénat du 28 juin 1881 à des règles répressives particulières appliquées par les autorités administratives. C'est au

point que même un converti au christianisme restait Musulman en droit et est donc discriminé comme tel.

\* Il ne s'agit pas là d'une simple islamophobie mentale, detestation intellectuelle de la religion islamique, mais d'une **islamophobie de type racial et institutionnelle**, puisque sanctionnée par la loi.

2. Cette situation ancienne possède un lourd héritage dans la société actuelle : une inertie dans des pratiques discriminatoires, qui se manifeste ainsi :
- des arrestations policières au faciès : Arabe ou Africain, 20 fois plus de chances d'être arrêté par la police.
  - des discriminations à l'embauche: pour un nom arabe, 7 fois moins de réponses positives.
  - au logement pratiquée par la moitié des agences de location,
  - politique discriminante dans l'urbanisme et l'éducation (cités-ghettos, banlieues)

Il s'agit là d'une islamophobie qui est bien une forme de **racisme**, non plus « institutionnel », mais que des juristes ont pu qualifié de « **systémique** » ou « **structurel** ».

2. Dans la société française, existe un triple préjugé multiséculaire à propos de l'Islam, renforcé par la situation infériorisée des Musulmans pendant la colonisation :
- \* Il confondrait religion et politique: donc avancer des revendications pour les Musulmans est nécessairement politique, voire séparatiste ;
  - \* Il serait par nature violent, ce qui induit que toute revendication est susceptible de devenir violente ;
  - \* Il serait irréformable.

À cela s'ajoute que les Musulmans, de façon récente, sont fallacieusement suspectés de *taqiyya*, c'est-à-dire d'une dissimulation prétendument rituelle.

\* Ces préjugés mènent à la transfiguration totale des notions propres à la religion islamique : *islām*, *ṣarī'a*, *ḡihād*, etc.

\* Ils ne sont pas le seul patrimoine commun des mouvements identitaires. Ils sont cultivés, à l'université, par les études islamologiques, aujourd'hui essentiellement sécuritaires, pour lesquelles existe une continuité totale entre toutes les formes d'*islamisme*, terme dont on ne sait pas vraiment quelle est la différence avec *Islam*, que celui-ci soit quiétiste ou politique, salafiste apolitique et loyaliste ou Frères musulmans, Hamas, et groupes djihadistes type Daech.

3. Cette attitude se traduit par une place à part faite par l'État en regard des autres religions: La séparation des Églises et de l'État de 1905, dont la France s'enorgueillit, n'a jamais été véritablement appliquée à l'Islam :

\* Ni pendant la colonisation où les mosquées et les zaouias (tariqas) transformées en associations culturelles, et leur personnel étaient sous le contrôle direct de l'État ;

\* Ni aujourd'hui où l'État s'efforce de créer une représentation des Musulmans entièrement à sa main, et intervient sous des formes à peine dissimulées dans les questions d'organisation des Musulmans inédites dans l'Islam, et même dans des questions théologiques.

Nous avons ici une véritable **islamophobie d'État**.

4. Aujourd'hui est menée une politique visant spécialement les Musulmans, qui prend les formes suivantes :

- \* législation policière dite **antiséparatiste** au nom d'une laïcité qui relie tout l'arc politique allant d'une gauche anticléricale traditionnelle à une extrême-droite catholique.
- \* tracasseries, quand cela n'est pas persecutions, contre des associations islamiques, culturelles, sportives et culturelles, suspectées d'être des canaux d'une influence « islamique » séparatiste et antirépublicaine. Si les règles ne suffisent pas, les autorités se vantent d'utiliser la « méthode Al Capone », c'est-à-dire n'importe quel prétexte administratif pour se débarrasser des personnes ou associations visées.
- \* homothétie islam = antisémitisme par le truchement de l'antisionisme, déclaré antisémite par le président Macron lui-même.

En conséquence, opprobre, surtout depuis les attaques du Hamas du 7 octobre 2023, et sous prétexte de « terrorisme », appliqué à la lutte palestinienne, déchu de sa qualité de résistance nationale, et suspicion d'antisémitisme sur toute critiques d'Israël de la part des media *main steam* et de l'essentiel de l'arc politique, ce qui vise tout particulièrement les Musulmans.

Tout cela n'est, espérons-le, qu'un mauvais moment à passer et que la raison finira par l'emporter...